



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2021

Table des matières

Le mot de la présidence	2
1. Vie du groupement et de ses organes	3
a. Conférence des membres	3
b. Groupes de travail	3
c. Comité	4
d. Assemblée générale	4
2. Activités de contrôle et visites	4
a. Synthèse de l'organe de contrôle des règles de base	5
b. Aperçu de l'accompagnement contrôles et visites 2021	6
c. Synthèse de la coordination	7
3. Formation	7
a. Formation des moniteur-ices : animation - encadrement	8
b. Formation des moniteur-ices : prévention – sécurité	8
c. Formation des associations - cadres des organismes	9
4. Comptes et bilans	10
5. Les points forts 2021 en bref	10
6. Perspectives 2022-23	11
7. Remerciements	11
8. Annexes	12
Annexe I : Organes et Membres du Groupement	12
Annexe II : Comptes et bilan	13
Annexe III : Rapport du vérificateur des comptes	15
Annexe IV : Raison d'être	16

Le mot de la présidence

2021, une année de transition

Tout changement est une fantastique opportunité ! En 2021, le Groupement a ainsi eu l'occasion d'analyser de manière globale ses pratiques et d'identifier ses nouveaux paradigmes et enjeux afin de répondre de manière encore plus efficiente à sa mission. Ce fût une période charnière de transition vers une nouvelle étape de notre vie institutionnelle, par la redéfinition de nos moyens et mode d'action dans le but de tendre vers toujours plus de qualité et de sécurité dans les activités organisées pour les mineur·e·x·s confié·e·x·s à nos membres.

Qui dit transition, dit également questionnements, changements et remise en question. Je souhaite sincèrement remercier toutes les personnes qui ont accompagné positivement les développements du Groupement dans cette étape, qui nous a parfois mené·e·x·s à réfléchir hors de notre zone de confort.

Mes sincères remerciements s'adressent à Mesdames Mélanie Fayard et Natalia Luque qui ont accepté de relever le défi d'une co-coordination du Groupement dans un contexte complexe et incertain. Nous sommes chanceux·x·es de pouvoir bénéficier de vos compétences et de votre bienveillance !

Un grand Merci ! à mes collègues du comité de transition qui ont entendu l'appel du comité sortant et ont su apporter l'expérience de leur contexte institutionnel pour nourrir les échanges, en se rendant disponibles dans la bonne humeur malgré l'importante charge qui leur incombait.

S'il est évident qu'un questionnement profond doit aller de pair avec l'identification de ses propres besoins, il est tout autant nécessaire d'être soutenu·e·x·s par des partenaires privilégié·e·x·s. En cela, j'exprime ma profonde gratitude et tous mes remerciements à Madame Stefania Desiderio, Directrice du pôle des prestations déléguées (OEJ DIP), et à son équipe pour leur écoute, leur considération des problématiques et enjeux de notre secteur d'activités ainsi que pour leur soutien constant.

Le Groupement souhaite fonctionner en réseau et s'appuyer sur des partenaires compétents et fiables. Mes sincères remerciements sont ainsi adressés à nos collègues du Groupe de liaison des organismes de jeunesse de Genève (GLAJ-GE) et à nos partenaires des CEMEA Genève qui accompagnent avec dynamisme nos réflexions et partagent nos enjeux.

Enfin, je remercie sincèrement les membres du Groupement pour leur confiance et leur soutien. C'est ensemble et soudés que nous pourrons faire connaître les particularités et besoins spécifiques de notre secteur d'activités afin de continuer à garantir la qualité d'accueil des mineur·e·x·s confié·e·x·s aux organismes de vacances du canton de Genève !



Sarah Sandoz
Présidente

1. Vie du groupement et de ses organes

En 2021, la Charte s'est engagée dans une démarche de transition. Elle a souhaité tout d'abord, clarifier ses rôles et missions en repartant notamment de la lettre de mission de l'Office de l'Enfance et de la Jeunesse. Dans un second temps, le Groupement a débuté une redéfinition des différents organes qui la composent. Dans ce processus de transition, le comité de la Charte a souhaité clarifier les zones d'influence des divers actrices avec une nouvelle vision et une envie de collaborer. La Charte est allée en 2021, à la rencontre de différents partenaires du secteur de l'enfance et des camps de vacances. Ces différents projets se déploieront en 2022.

Cette transition implique également de revoir la gouvernance de la Charte, les procédures internes et d'audit, ainsi que de clarifier le rôle de la Charte auprès de l'Etat en ce qui concerne la qualité dans les organismes de vacances. Nous sommes ainsi engagé-es dans une réévaluation de nos prestations et de notre concept de surveillance.

Après le renouvellement du comité fin 2020, celui-ci s'est encore renforcé en 2021 pour réunir neuf membres, représentant la diversité des organismes membres. Début mars, deux nouvelles coordinatrices-auditrices ont en parallèle pris le relais pour la permanence. Ce renouveau est perçu comme une opportunité de contexte d'avancer ensemble avec sens.

Entre septembre et novembre 2021, un comité de pilotage stratégique constitué des deux coordinatrices et de la présidente s'est réuni à cinq reprises. L'objectif de ce groupe étant d'établir la stratégie la plus pertinente pour accompagner la transition. Une demande de réévaluation de la subvention a été élaborée en détails et soumise à l'OEJ en fin d'année. L'enveloppe allouée pour 2022 a ainsi été augmentée de 50 000 CHF de manière pérenne. Cela permettra à la Charte de mener à bien les missions qui lui sont confiées mais également de couvrir les frais liés à la transition et au déploiement du concept de surveillance.

a. Conférence des membres

Les organismes membres se sont réunis en ligne lors de l'Assemblée Générale extraordinaire suivie d'une Conférence des Membres le 31 mai. Lors de cette rencontre, la transition engagée et les perspectives ont été partagées par le comité et la coordination aux quinze membres présents.

La Conférence des Membres s'est réunie une seconde fois le 7 octobre en visioconférence afin d'échanger sur le programme de formation 2022 et de partager les « bonnes pratiques » à la suite des camps d'été. Le reste de la séance a été consacré à un travail collectif de réflexion stratégique pour la transition du Groupement. À la suite de cela, différents groupes de travail ont émergés.

b. Groupes de travail

Plusieurs groupes de travail sont actifs au sein du groupement. Ils constituent des espaces de réflexion liés à une thématique en particulier. La durée d'existence de ces groupes de travail est variable : le groupe de travail *formation* existe depuis 2019, les groupes de travail *recrutement* et *mutualisation* sont nés à la suite de la conférence des membres d'octobre 2021.

Le groupe de travail *formation* est constitué de quatre personnes représentant trois

organismes membres et d'une coordinatrice du Groupement. Ce dernier s'est réuni lors de deux séances, le 27 septembre et le 30 novembre, afin de réfléchir au programme de formations pour les moniteur-ices ainsi qu'à l'offre pour les cadres des organismes. L'ambition de ce groupe est de faire le lien avec le terrain pour cerner les besoins en formation et ainsi proposer un programme adapté. Le groupe a prévu de se réunir environ 3 fois par année avec une prochaine séance prévue en février 2022.

Le groupe de travail *recrutement* est constitué de quatre personnes représentant trois organismes membres. Il tente d'identifier les difficultés liées au recrutement des moniteur-ices et responsables, de voir quels sont les outils disponibles pour recruter et quels sont les différents besoins des organismes dans ce cadre. Ce groupe de travail s'est réuni deux fois en novembre 2021 et a dû reporter sa séance de décembre à janvier 2022 en raison des mesures covid.

Pour le groupe de travail *mutualisation* six personnes représentant six organismes membres ont manifesté un intérêt pour la thématique lors de la Conférence des Membres d'octobre 2021. Ce groupe s'est réuni en janvier 2022.

c. Comité

Le comité du Groupement est constitué de onze personnes représentant huit organismes et incluant les deux coordinatrices. Ce comité se veut représentatif de la diversité des membres du Groupement. Il s'est réuni à quatorze reprises en 2021. Dans un contexte de transition, les séances de comité ont été l'occasion d'échanges et de réflexions thématiques. Les prises de décisions collectives d'un comité fort ont ainsi permis de faire avancer de nombreux projets, bien que de multiples chantiers soient encore à entreprendre en 2022.

d. Assemblée générale

Les membres se sont réunis lors d'une Assemblée Générale extraordinaire le 18 mars afin d'avoir une discussion ouverte sur la situation de la Charte, son avenir et sa structure. Cette séance comportait un enjeu crucial pour le Groupement : permettre sa pérennité en élargissant le comité. C'est ainsi que neuf personnes se sont portées volontaires pour accompagner la transition en s'investissant au sein du comité. Cette Assemblée Générale a donné une bouffée d'air à la Charte et lui a permis de rebondir en esquissant des perspectives plus fortes et collaboratives.

L'Assemblée Générale ordinaire a eu lieu le 31 mai. Celle-ci a été l'occasion de faire un point de situation et d'informer les membres et partenaires des modifications dans le cadre de la transition, notamment d'ordre financier. Une future modification des statuts a également été évoquée comme nécessaire pour l'avenir. L'adresse postale du Groupement a aussi été mise à jour.

2. Activités de contrôle et visites

L'activité de contrôle est assurée par les deux coordinatrices-auditrices employées à 45% chacune. L'Organe de Contrôle des règles de base – composé d'un représentant du comité du Groupement, d'un expert indépendant (bénévole) et des auditrices – se réunit pour statuer sur la base des rapports d'audit ou de remédiation. Lors des quatre sessions annuelles, les rapports rédigés par les auditrices sont passés en revue. Des recommandations, avec un délai de mise en conformité, peuvent être émises dans la

synthèse de l'Organe de Contrôle. Celles-ci sont vérifiées par les auditrices lors de remédiations. Les certifications qui découlent des audits sont attribuées pour une durée de trois ans.

Quatre visites de camps ont pu avoir lieu durant l'été 2021. Trois camps de : la colonie Caecilia, de MJSR et de la Ruche ainsi qu'un centre aéré de Caritas jeunesse ont reçu la visite d'une ou des coordinatrices en juillet ou en août. Ces visites – qui font partie de la démarche qualité mais ne font pas partie du contrôle – ont été l'occasion de maintenir un lien fort avec le terrain pour la permanence. Elles ont aussi permis des moments d'échanges riches et nécessaires à l'amélioration continue de l'accompagnement des organismes membres. La coordination remercie les organismes et les équipes sur le terrain pour leur soutien et leur accueil lors de ces visites de camps.

a. Synthèse de l'Organe de Contrôle des règles de base

L'ensemble des contrôles s'est déroulé dans un esprit de collaboration. Les audits ont eux aussi été impactés par des mesures sanitaires fluctuantes et ont ainsi appris à s'adapter à des formats en ligne et/ou en présentiel en fonction des étapes. De manière générale, l'envoi ou le partage des documents nécessaires au contrôle se fait de plus en plus en format numérique et le recours au papier reste en dernier recours. Ce fonctionnement permet, au-delà des considérations écologiques, une meilleure flexibilité. La question du traitement et de la protection des données est également un sujet que nous souhaitons mettre sur la table à l'avenir.

En 2021 l'Organe de Contrôle s'est réuni quatre fois, en mars, juin, juillet puis novembre pour statuer sur douze rapports d'audits certificatifs et six rapports de remédiations (vérification de la mise en conformité selon les recommandations émises par l'Organe de Contrôle). Cette forte augmentation (en 2020, deux audits et deux rapports de remédiation) est la conséquence directe des reports de 2020, liés au Covid. En effet l'activité de contrôle ayant été fortement ralentie en 2020, l'année 2021 a été particulièrement chargée dans l'objectif de rattraper ce retard et ne pas engendrer des décalages de la certification trop impactant pour les membres.

Ont été certifiés : Kids Genève, Musijeunes, la Colonie St François, La Rencontre, la Colonie Arc-en-ciel, Vacances Nouvelles, la Colonie de la Fouly, les Camps de la Gavotte, la Colonie Ste Croix, la Colonie Joie de Vivre, Contact Jeunes et La Cordée.

En outre, l'Organe de Contrôle a élaboré comme en 2020, des mesures d'aménagement permettant une prolongation de certification moyennant certaines conditions pour le CPV, dont la certification arrivait à échéance en 2021 et dont l'audit n'a pas pu avoir lieu.

Un nouveau calendrier des audits, avec une vision prospective jusqu'en 2025 a été établi afin de stabiliser la cyclicité et harmoniser le nombre annuel d'audits certificatifs. En effet, la certification étant valable trois ans, il était nécessaire de lisser le calendrier afin de ne pas reproduire en 2024, le pic de 2021. Le calendrier en place permet de revenir à un rythme de croisière avec par année : 7 ou 8 audits certificatifs, 7 ou 8 visites de camps et environ 4-7 remédiations (pour 23 membres au total actuellement). Ce calendrier est évolutif en fonction de l'entrée ou sortie de membres ou tout autre événement impactant les audits.

La cyclicité a également été retravaillée. L'organe de contrôle se réunira ainsi trois fois par année, en mai, septembre et novembre pour 2022 puis en mars, juin et novembre dès 2023 lorsque le rythme normal aura été repris.

A noter que, comme en 2020, les autoévaluations ne sont toujours pas un automatisme

pour bon nombre d'organismes en 2021. Il conviendrait de reprendre cette question lors d'une Conférence des Membres et de discuter des suites éventuelles à donner aux situations irrégulières. Toutefois, vue l'ampleur des divers chantiers liés à la transition et à la réévaluation (financière) des prestations de la Charte, cette thématique est pour le moment reportée.

b. Aperçu de l'accompagnement contrôles et visites 2021

Organisme	Entretien Accompagnement	Audit certificatif	Vérification des recommandations Remédiation	Visite de camp
Totaux	4	12	6	4
Kids Genève				
Genève Loisirs				
Tchouk Loisirs				
Musijeunes				
Colonie St François				
La Rencontre				
Colonie Arc-en-ciel				
Vacances Nouvelles				
Colonie de la Fouly				
Camps de la Gavotte				
Colonie Ste Croix				
Colonie Joie de Vivre				
Contact Jeunes				
La Cordée				
La Ruche				
MJSR				
Colonie Caecilia				
Caritas Jeunesse				

c. Synthèse de la coordination

Après six années à la coordination de la Charte, Rute Buschbeck part vers de nouveaux horizons. La coordination est reprise par deux permanentes – Natalia Luque et Mélanie Fayard – embauchées en mars 2021 à 45 % chacune jusqu'en août, puis à 55% chacune de septembre à décembre 2021. Cette augmentation de temps de travail a principalement été induite par la transition engagée, l'augmentation du nombre d'audits ainsi que la réévaluation des prestations de la Charte. Les deux coordinatrices-auditrices sont engagées de manière fixe à 45 % dès janvier 2022.

En 2021, une réflexion sur la raison d'être (voir Annexe IV), les missions, le périmètre d'action et la gouvernance de la Charte a été menée par la coordination et le comité.

Cela s'est retranscrit notamment par un rapprochement avec d'autres actrices partenaires du secteur dont : GLAJ-GE, OrTRa, cemea, OEJ, GLAJ-VD.

En interne, une identification des points de blocages ou améliorations possibles a été faite.

La gestion des formations est un poste important dans le travail de la coordination. La mise en place et la gestion du programme des formations *Prévention et Sécurité*, s'étoffe d'année en année. La recherche et les liens avec les partenaires de formation, les inscriptions et le suivi administratif qui en découlent sont ainsi un poste prépondérant. En 2021, le travail en collaboration avec nos partenaires pour adapter les formations aux restrictions sanitaires a demandé énormément de ressources.

La coordination continue d'émettre des attestations de chartocompatibilité sur demande. En 2021, 25 attestations ont été demandées. Ce chiffre est globalement en augmentation depuis plusieurs années (9 en 2018, 10 en 2019 et 26 en 2020). A noter que plus de la moitié sont des attestations pour des parcours de base Charte avec parfois des ateliers suivis à distance. Ces attestations sont un plus pour les moniteurices car elles leur permettent de faire valoir leur chartocompatibilité dans tous les organismes membres. De plus, elles facilitent grandement les vérifications lors des audits.

3. Formation

En 2021, les diverses formations du parcours de formation Charte ont su s'adapter aux contraintes sanitaires variables.

La commission d'experts formation, créée en 2018 afin de mettre à jour les équivalences de formation et traiter les demandes de reconnaissances de formations internes, est constituée de trois expert-es externes au groupement – dont un a été remplacé cette année – et d'une des coordinatrices. Elle s'est réunie deux fois les 16 septembre et 11 novembre 2021 afin de poursuivre le travail de mise à jour des formations équivalentes au parcours Charte (ce travail est fait en parallèle avec la FORJE-Vaud, dans le but de coordonner la reconnaissance mutuelle existante), et de traiter les éventuelles demandes de reconnaissance des formations internes.

a. Formation des moniteur·ices : animation - encadrement

Pour les formations animation-encadrement, les mesures de distanciation sociale ont conduit à devoir limiter le nombre de participant·es en fonction du volume de la salle de formation. Nous avons ainsi été amené à louer des salles afin d'accueillir un maximum de participant·es. Les échanges pédagogiques (échanges thématiques en ligne d'une heure), mis sur pied dans l'urgence de 2020 et reconnus comme chartocompatibles pour la période ont évolué vers des modules en ligne. Ces modules ont été entièrement retravaillés par les Cemea puisque cette bascule du présentiel vers la séance en ligne n'est pas un simple changement d'outil. En effet, elle implique de repenser la méthode et les techniques d'animation, d'autant plus dans la démarche d'éducation active utilisée par les Cemea.

	2021			2020				2019		
	Ateliers	WE	Total	Ateliers	Échanges pédagogique	WE	Total	Ateliers	WE	Total
Nb ateliers prévus	44	16	60	35	0	16	51	50	12	62
Nb ateliers réalisés	34	16	50	30	17	12	59	38	12	50
Heures de formation	1134	396	1530	825	93	384	1302	1317	498	1815
Nb de part	310	200	510	275	93	128	496	439	166	605

Il est réjouissant de constater que malgré les multiples modifications de formes et de dates des formations proposées, le nombre d'heures de formations données, bien que moindre qu'en 2019, est remonté en 2021.

b. Formation des moniteur·ices : prévention – sécurité

Pour les formations prévention-sécurité :

- Dans le cadre des *Recommandations pour la prévention des abus sexuels*, quatre cours ESPAS en présentiel avaient été programmés en 2021, ils ont pu avoir lieu mais nous avons ajouté en cours de route une séance en ligne. Cela a également permis à des moniteurices ne résidant pas sur Genève de prendre part à ce cours. À la suite d'échanges et une analyse de notre partenaire ESPAS, il s'est avéré que ce cours peut assez facilement passer au format en ligne sans perdre en qualité.
- Deux week-end *premiers secours en camps de vacances* avaient été prévus en 2021 avec les Samaritains. Un seul de ces week-end a pu se tenir en mai, celui de mars ayant été reporté puis annulé pour des raisons liées aux mesures sanitaires.

- Les formations Base Pool et Module Lac, en partenariat avec la Société Suisse de Sauvetage, ont pu avoir lieu malgré des difficultés à trouver une piscine pour accueillir le Brevet Base Pool en mai.

	2021			2020			2019		
	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos
Prévention des abus sexuels ESPAS (3h)	5	225	75	5	207	69	5	249,5	90
1 ^{ers} secours en camp de vacances (14h week-end)	1	182	13	2	224	16	/	/	/
Activités aquatiques (total)	2	119	17	Annulé	/	/	2	74	6
Base Pool (7h)	1	70	10						
Module Lac (8h)	1	49	7						

Au total en 2021, 8 formations prévention-sécurité ont été mises en place par le Groupement : cinq ateliers de 3h, un week-end de 2 journées de 7h et deux journées de 7h et 8h.

Pour l'ensemble des formations, nous tenons à remercier chaleureusement nos différents partenaires pour leurs efforts et leur adaptabilité lors de cette année 2021. Nous leur confirmons notre désir de continuer à travailler à leurs côtés dans les meilleures conditions de collaboration. Nous souhaitons bonne continuation à Jenny Malonda de la SSS avec qui nous avons été ravies de collaborer depuis plusieurs années.

c. Formation des associations - cadres des organismes

Le Groupement propose également des formations destinées à améliorer la qualité au sein des organismes. Cela passe notamment par la mise en place de formations thématiques, identifiées par le GT formation et qui varient chaque année. En 2021, une formation pour les personnes amenées à former les moniteurices à l'interne des organismes a été proposée sur un week-end en avril. Cette formation de formatrices d'adultes occasionnel·les, dispensée par les Cemea a réuni huit personnes de cinq organismes différents. Les retours ont été très positifs.

4. Comptes et bilans

Les comptes et le bilan 2021 sont présentés à l'Annexe II.

Tout comme l'année passée, 2021 a été particulière en raison des restrictions imposées par la situation sanitaire. Certaines formations et rencontres ont eu lieu en ligne ou ont dû être annulées. Toutefois, l'adaptabilité du Groupement et de ses partenaires a permis de réaliser nombre des objectifs liés à la démarche qualité.

L'arrivée de nouvelles collaboratrices à 45% et un investissement matériel nécessaire permettant le télétravail (ordinateur et téléphone) a occasionné des coûts tels que prévus dans le budget.

En cours d'année, un travail de réévaluation des prestations a été mené. La Charte vivait au-dessus de ses moyens grâce à une réserve constituée quelques années auparavant. Cette réserve étant arrivée à son terme, la coordination et le comité ont élaboré un dossier de réévaluation des prestations afin d'obtenir une aide financière de l'Etat lui permettant de mener à bien ses missions.

Malgré la demande faite hors délais, nous avons obtenu une augmentation de CHF 50'000 soit CHF 145'000 dès 2022. Nous remercions grandement la considération de notre demande par le DIP.

Nous finissons l'année avec un déficit de 18'584.70 CHF initialement prévu à 16'150 CHF puis évalué à 23'200 CHF en août. Avec le nouvel octroi d'aide financière par le DIP dès 2022, nous ne serons plus en déficit.

En cours d'année, la double signature a été introduite dans la gestion des comptes tel qu'acté lors de l'Assemblée Générale.

Toutefois, certains besoins de la Charte ne pouvant être couverts par cette augmentation, il est envisagé de faire une demande de fonds aux communes qui bénéficient également de l'offre de qualité des organismes membres de la Charte.

La Charte souhaite mettre en place un mandat rémunéré pour l'Organe de Contrôle des règles de base qui, jusqu'à présent, a contribué bénévolement. Cet organe est très spécifique et essentiel à l'accomplissement des missions de la Charte.

En 2021, outre le travail pour assurer nos missions de base, (que sont la formation des moniteurices, le contrôle et le suivi en vue de la certification, l'accompagnement et le soutien aux membres dans leur démarche qualité) la priorité a été donnée à une réflexion sur la structure et le fonctionnement de notre association afin d'adapter le modèle de gouvernance en place depuis 2015 à la réalité. Afin d'accompagner ce changement, le taux de travail de la permanence a été augmenté, passant de 70% à 90%.

5. Les points forts 2021 en bref

- Renouvellement et renforcement du comité et de la coordination qui se sont réunis lors de 14 séances de comité ;
- 12 audits certificatifs, 6 remédiations, 4 entretiens d'accompagnement et 4 visites de camps ont permis de rattraper les retards subis en 2020 ;
- Dialogue et rapprochement avec les actrices du secteur (OEJ, GLAJ-GE, OrTRa, cemea, GLAJ-VD)
- Formations animation-encadrement : 510 moniteurices formé-es, 1530 heures, 50

- ateliers (de 3h) ;
- Formations prévention-sécurité : 98 moniteurices formé-es, 645 heures, 1 week-end, 2 journées et 4 ateliers (de 3h) ;
- Travail de transition de la Charte pour évoluer avec sens dans un contexte changé et changeant ; réflexion autour de la stratégie et gouvernance de la Charte (raison d'être, vision, structure et fondements).

6. Perspectives 2022-23

- Formations animation-encadrement : 61 ateliers programmés ;
- Formations prévention-sécurité : 2 week-ends, 2 journées et 5 ateliers (de 3h) programmés ;
- Formation des associations – cadres des organismes : 2 journées et 2 ateliers (de 3h) en soirée programmés ;
- 4-5 audits certificatifs, 5 remédiations et 10 visites de camp pour 2022 et une planification régularisée dès 2023 ;
- Nouvelle cyclicité pour l'Organe de Contrôle avec 3 rencontres annuelles en mai, septembre et novembre 2022 ;
- Mise en place d'un mandat rémunéré pour l'Organe de contrôle, organe essentiel à l'accomplissement des missions de la Charte de qualité ;
- Accompagnement des membres dans la mise en conformité et/ou dans les révisions des procédures ;
- Mise en place de séances d'information facilitant la mise en application de la démarche qualité et des règles de base ;
- Mise à jour des statuts et de la gouvernance avec une adaptation des missions des divers organes et des règlements internes ;
- Poursuite du travail et de la dynamique initiée avec un comité renforcé et diversifié ;
- Travail conjoint avec le Pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance (PCPDS) du DIP basé sur un calendrier thématique commun ;
- Renforcement de la collaboration avec le GLAJ-GE ;
- Réflexion sur une stratégie de communication de la Charte ;
- Réflexions sur la mutualisation des organismes et le recrutement des moniteurices.

7. Remerciements

Le Groupement tient à remercier chaleureusement le Département de l'instruction publique (DIP) pour sa subvention annuelle de CHF 95'000 pour l'année 2021.

De plus, le montant de notre subvention ayant été réévalué à CHF 145'000 en fin d'année 2021 pour l'année 2022 et de manière pérenne, nous tenons à transmettre au DIP notre volonté de collaborer et nos sincères remerciements. Cette réévaluation nous conforte dans la nécessité et le sens de notre mission : proposer aux enfants du canton de Genève des camps de vacances de qualité.

Nous remercions également les actrices du secteur et nos partenaires formation auxquels nous renouvelons l'expression de notre volonté de collaboration.

Nous tenons aussi à remercier pour leur engagement et leurs précieux conseils toutes les personnes qui ont contribué, grâce à leur participation bénévole, au bon fonctionnement du Groupement.

8. Annexes

Annexe I : Organes et Membres du Groupement

Comité :

Alexandre Bicho, Membre

Céline Walder, Membre

Dominique Dousse, Membre

Eline Mundler, Membre (présente sur appel pour contribuer à une thématique spécifique)

Fabienne Bernard, Trésorière

Lene Gjessing Jensen, Membre

Marc Bieler, Membre

Marie-José Villaret, Membre

Matteo Fincati, Membre

Sarah Sandoz, Présidente

Vérificateur des comptes : Denis Thorimbert

Coordination : Mélanie Fayard et Natalia Luque

Comptable : Maurizio Donati

Organe de contrôle des règles de base : Dominique Dousse, Représentant du comité
Yves Delessert, Expert indépendant
Mélanie Fayard, Coordinatrice - Auditrice
Natalia Luque, Coordinatrice - Auditrice

Vérificateur des comptes : Denis Thorimbert

Conférence des Membres et Assemblée Générale composées de nos 23 Membres :

- Association Belle Toile
- Association Vacances nouvelles (VN)
- Caritas Jeunesse
- Camps de la Gavotte
- Colonie Arc-en-Ciel
- Colonie Caecilia
- Colonie La Joie de Vivre
- Colonie de la Fouly
- Colonie de vacances de Plainpalais
- Colonie La Rencontre
- Colonie la Ruche
- Colonie Sainte-Croix
- Colonie de vacances de Saint-Gervais
- Colonie Saint-François
- Contact-Jeunes
- La Cordée
- CPV - camps & centres aérés
- Genève-Loisirs
- Kids Genève
- Ma Jeunesse Suisse Romande (MJSR)
- Musijeunes
- Tchouk Loisir
- WWF Suisse

Annexe II : Comptes et bilan

	Budget 2022	2021	Budget 2021 ver 2 (août 21)	2020	2019
PRODUITS	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Subvention DIP	145 000.00	95 000.00	95 000.00	95 000.00	95 000.00
Cotisations de membres	2 300.00	1 150.00	1 150.00	1 000.00	1 200.00
Formations	0.00	1 200.00	0.00	0.00	0.00
Produits divers	0.00	17.20	0.00	0.00	0.00
Dissolution de provision	0.00	0.00	0.00	0.00	9 700.00
TOTAL	147 300.00	97 367.20	96 150.00	96 000.00	105 900.00
CHARGES	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Formations des monitrices et moniteurs	11 400.00	7 100.00	6 600.00	4 240.00	25 890.65
Formations Animation et Encadrement	1 000.00	1 150.00	1 150.00	0.00	22 358.00
Formations Prévention et Sécurité	10 400.00	5 950.00	5 450.00	4 240.00	3 532.65
Soutien aux membres	6 500.00	3 200.00	3 500.00	0.00	6 600.00
Formation et accompagnement des cadres	5 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Formation associations et accompagnement ind.	1 500.00	3 200.00	3 500.00	0.00	6 600.00
Audits et visites	4 150.00	480.20	600.00	0.00	450.60
Evaluation et visites	1 150.00	480.20	600.00	0.00	450.60
Organe d'audits	3 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Projets	11 034.00	0.00	0.00	0.00	5 218.25
Autres projets	11 034.00	0.00	0.00	0.00	5 218.25
Personnel	100 516.00	98 347.11	101 900.00	80 528.76	70 093.36
Salaires coordination et audit	84 460.00	82 423.50	85 500.00	66 589.20	57 876.50
Indemnités Comité	1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00
Charges sociales	11 556.00	11 620.60	11 800.00	10 548.60	8 825.90
Autres frais et formation du personnel	1 100.00	912.05	1 200.00	0.00	0.00
Honoraires Comptable	2 400.00	2 390.96	2 400.00	2 390.96	2 390.96
Locaux et administration	11 150.00	6 664.95	6 500.00	6 586.60	5 241.65
Loyer et charges	2 500.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00
Frais administratifs	3 650.00	3 879.90	2 800.00	2 854.40	2 267.55
Communication	900.00		700.00	651.70	
Fiduciaire	3 500.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais associatifs	600.00	385.05	600.00	680.50	574.10
Frais divers	250.00	169.64	250.00	91.80	40.00
TOTAL	145 000.00	115 961.90	119 350.00	91 447.16	113 534.51
RESULTAT	2 300.00	-18 594.70	-23 200.00	4 552.84	-7 634.51

BILAN			
	2021	2020	2019
ACTIFS	CHF	CHF	CHF
Disponible	28 255.61	49 172.66	46 609.91
Caisses	7.80	7.80	7.80
CCP	28 247.81	49 164.86	46 602.11
Actifs transitoires	2 397.20	530.30	718.80
Produits à encaisser	0.00	300.00	718.80
Charges payées d'avance	2 397.20	230.30	0.00
TOTAL	30 652.81	49 702.96	47 328.71
PASSIFS	CHF	CHF	CHF
Exigibles à court terme	4 883.65	4 938.35	3 993.70
Créanciers AVS et ALFA	2 356.40	2 781.75	1 475.60
Créanciers LAA et IJM	871.80	595.10	1 144.40
Créancier LPP	0.00	1 561.50	1 373.70
Impôt à la source	1 655.45	0.00	0.00
Provisions	0.00	0.00	0.00
Provision élargissement activités	0.00	0.00	0.00
Passifs transitoires	25.85	426.60	3 614.59
Charges à payer	25.85	426.60	3 614.59
Fonds Propres	25 743.31	44 338.01	39 720.42
Résultats reportés	44 338.01	39 720.42	47 269.88
Résultats	-18 594.70	4 617.59	-7 549.46
TOTAL	30 652.81	49 702.96	47 328.71
	0.00	0.00	

Annexe III : Rapport du vérificateur des comptes

GROUPEMENT GENEVOIS POUR LA QUALITE DANS LES ORGANISMES DE VACANCES.

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

Fait à Genève 10 février 2022

Conformément au mandat qui m'a été confié par les membres, j'ai procédé à la vérification des comptes du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances, pour l'exercice annuel clôturé le 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association, alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes.

J'ai eu accès à tous les documents relatifs aux comptes et aux pièces comptables, et eu des réponses claires à toutes les questions posées.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas constaté d'élément qui me permet de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux dispositions légales et aux statuts.

Sur la base des documents qui m'ont été présentés et de contrôles effectués par pointages sur les pièces comptables, j'ai pu constater que :

- Le compte d'exploitation de l'exercice 2021 affichant une perte de CHF 18'594.70, ainsi que le bilan au 31 décembre 2021 qui présente un total à l'actif et au passif de CHF 30'652.81, concordent avec la réalité.
- La comptabilité est tenue régulièrement et conformément aux règles de la profession. Les écritures et soldes correspondent aux pièces comptables.

Je tiens à relever la qualité de la documentation mise à disposition, en particulier sur son classement qui a facilité la révision. Je remercie Maurizio Donati pour tout le travail accompli avec compétence, en respectant les délais.

En conséquence, je propose à l'Assemblée Générale d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2021 et d'en donner décharge au Comité.



Denis Thorimbert

Annexe IV : Raison d'être



v. sept 2021